Image not found or type unknown

Accidents de la route particulier, defaut de frein

Par **Slarti**, le **17/05/2017** à **14:59**

Bonjour,

tout d abord je m excuse de ne savoir ou poster ce sujet, je vous laisse le déplacer a l endroit opportun.

Ma compagne a subi un accident corporel semaine dernière entraînant une hospitalisation. la particularité est qu il n y a aucun conducteur impliqué et que l accident est arrivé avec notre voiture chez nous.

Ma compagne s est garé dans l allée et le frein electrique de la 508 SW s est enlever alors qu elle passait derriere afin de fermer le portail. la voiture l a percuté contre le mur.
j ai eu confirmation d'expert automobile que le frein de parking de la voiture a un défaut.

l accident a été grave mais tres bien pris en charge. la convalescence va etre longue mais il n y a plus de risque et elle recuperera normalement 90% de la mobilité de sa jambe.

maintenant que ma compagne est hors de danger je souhaiterais pouvoir me retourner contre quelqu un mais je n ai aucune idée des démarches a entreprendre. Pouvez m aider ou m orienter ?

voici quelques détails supplémentaires :
voiture : 508 SW 2L 163ch
date de mise en circulation Juin 2011
acquisition Juin 2016 a un concessionnaire important de la Région parisienne

carnet d entretien a jour mais voyant service allumé car oublie de réinitialisation
la police a constaté l accident et pris quelques photos
aucune plainte n a été déposé pour l instant

N hésitez pas a revenir vers moi pour tout besoin d informations complémentaires.

Merci d avance de votre aide

Matthieu **xxxxxx anonymisation**

Par **Lag0**, le **17/05/2017** à **15:30**

Bonjour,
Si vous voulez intenter une action contre le constructeur, un avocat spécialisé est, de toute façon, nécessaire. Il vous expliquera la marche à suivre...

Par **Slarti**, le **17/05/2017** à **15:43**

Merci de votre réponse,
pouvez vous m indiquer le type de spécialisation que je dois rechercher ?

désolé de ma question mais je me lance vraiment en terres inconnus

Par **morobar**, le **17/05/2017** à **15:46**

Bonjour,
"droit du dommage corporel".
Cet avocat saura faire nommer un expert automobile.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés